

*L'Adresse—M. Benjamin*

Dieu merci, à Thunder Bay, le gouvernement a finalement fait en sorte que les deux parties reprennent le dialogue. M. Kelly a cogné quelques têtes les unes contre les autres et a forcé les représentants à négocier jusqu'à ce qu'ils s'entendent. Je vois de l'autre côté l'ancien ministre du Travail. Je commence à déplorer qu'il ne détienne plus ce portefeuille. Je ne pensais pas que j'en viendrais un jour à dire cela. Pourtant, je voudrais qu'il occupe encore ce poste, car il s'empresserait d'expédier M. Kelly par le premier avion à Vancouver, de façon qu'il puisse faire encore une fois un peu de remue-ménage et obliger les représentants des parties à siéger toute la nuit jusqu'à ce que, épuisés, ils se mettent enfin d'accord.

Je tiens également à aborder un autre sujet d'inquiétude. J'ai été vivement déçu de ce qui s'est produit hier au cours de la période de questions au sujet des paiements d'appoint. S'il est une affaire qui dans son principe est entièrement apolitique, c'est bien celle-là. Tous les partis politiques, toutes les associations agricoles, tous les exploitants d'éleveur s'entendent sur la nécessité de paiements d'appoint, de façon que les agriculteurs puissent demeurer raisonnablement concurrentiels et rentables en dépit du tort que les États-Unis et la Communauté économique européenne leur ont fait. Ce n'est pas une question politique, car toutes les parties sont d'accord. A mon avis, le versement devrait être d'au moins 2 \$ le boisseau, en commençant avec le blé rouge de printemps de première qualité, et établi proportionnellement pour les autres céréales. L'argent est envoyé à la Commission canadienne du blé qui alors hausse d'autant le prix initial de l'agriculteur. C'est ainsi que les choses devraient se passer et qu'elles se passent. Cela vaut également pour tous les grains qui relèvent de la Commission canadienne du blé, soit le blé, l'avoine et l'orge. Si le gouvernement voulait aussi inclure le lin, le seigle, le colza et les cultures spéciales, il ne rencontrerait aucune objection de notre part. Quoi qu'il en soit, le blé, l'avoine et l'orge sont nos principales céréales d'exportation.

Voilà ce qu'il faudrait, mais que se passe-t-il? Hier, en réponse à mon chef qui lui demandait si l'aide aux producteurs de céréales serait constituée de nouvelles sommes d'argent, le premier ministre (M. Mulroney) a déclaré:

J'ai répondu... que l'argent qui leur était destiné serait un vrai supplément.

Quelques minutes plus tard, en réponse à une question de mon collègue le député de Regina-Est, le ministre d'État chargé de la Commission canadienne du blé (M. Mayer) a déclaré ce qui suit:

Les sommes en question sont des fonds supplémentaires qui seront affectés à l'agriculture à l'intérieur du programme financier.

Quelques minutes après, en réponse au député de Lethbridge-Foothills (M. Thacker), le ministre d'État chargé des Finances (M. Hockin) déclarait:

Il s'agira d'une réaffectation dans le cadre financier existant.

De quoi diable s'agira-t-il? S'agira-t-il de nouveaux fonds? Cette réaffectation sera-t-elle limitée au cadre financier? S'agira-t-il d'une réaffectation de fonds touchant seulement le ministère de l'Agriculture ou d'autres ministères également? Le gouvernement ne sait absolument pas ce qu'il entend faire. Est-ce que cela signifie que l'on élimine la Loi sur le rétablissement agricole des Prairies? Est-ce que les fonds réservés à ce programme serviront aux versements d'appoint? Ce serait reprendre d'une main ce qu'on donne de l'autre. Est-ce que

cela signifie que d'autres programmes à l'intention des agriculteurs seront amputés ou éliminés pour être remplacés par les versements d'appoint? Cela annulerait tout l'effet escompté. Il nous faut savoir d'ici demain ou après-demain.

Puisque la question des versements d'appoint n'est pas politique, elle ne saurait être reliée en quoi que ce soit à une élection en Saskatchewan ou ailleurs. Cependant, la politique entre en jeu si le gouvernement trompe délibérément les céréaliculteurs de l'ouest du Canada et, en fait, les agriculteurs de tout le Canada, par simple calcul politique. Il nous faut savoir si le milliard de dollars est destiné à tous les agriculteurs du pays parce que l'on pourrait à bon droit invoquer la situation des producteurs de maïs et d'autres produits agricoles de l'Ontario et du Québec. On peut également faire valoir la situation des agriculteurs des provinces atlantiques et de l'intérieur de la Colombie-Britannique. Qu'est-ce qui est couvert? Qui est visé? Nous ne savons rien.

• (1240)

Nos agriculteurs n'aiment guère se faire traiter comme une bande d'ignares qu'on peut duper, rouler et manipuler à son gré avec le dernier cynisme. Il faut donc que le gouvernement nous communique aujourd'hui, et j'espère que ce sera à 14 heures ou demain au plus tard, le teneur, l'objet et la date d'entrée en vigueur de cette mesure, ses modalités d'application, en précisant de quelle façon l'argent sera dépensé. Voici une suggestion. Annulons la commande de cette demi-douzaine de chasseurs qui nous sont inutiles et que nous n'utilisons guère de toute façon, et nous aurons l'argent dont nous avons besoin. Au demeurant, le gouvernement se perd dans toutes sortes de considérations, et il est grand temps qu'il décide une fois pour toutes quelle mesure il compte prendre, à quelle date elle entrera en vigueur et quelles seront les régions et les personnes qui en profiteront.

Je veux parler d'un autre problème. Dommage que le ministre des Transports (M. Crosbie) ne soit pas à la Chambre. Je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions. A franchement parler, je doute qu'il ait jamais vraiment été intéressé par ce portefeuille. Ce domaine ne lui tient guère à coeur, je le crains. On l'a affecté au mauvais poste. Je l'appuie quand même dans ses efforts pour conserver les services ferroviaires à Terre-Neuve. Mais s'il compte réussir, il faut qu'il en fasse quelque chose de bien. De gros investissements en immobilisations sont nécessaires pour que le chemin de fer de Terre-Neuve puisse bien desservir cette province tout en étant rentable. Il faudra reconstruire les voies ferrées et l'entre-rails, redresser les virages et entreprendre toute une série d'autres travaux. Sinon, une telle entreprise est vouée à l'échec. Elle échouera fatalement.

Dans la même veine, j'en viens maintenant à parler d'un autre problème, à savoir la situation de VIA Rail. Nous n'avons pas pu obtenir un exemplaire du rapport du groupe d'action chargé d'étudier le service-voyageurs de VIA Rail. La semaine dernière, une association de consommateurs, Transport 2000, a rendu public le rapport en question. A le lire et à lire le rapport du groupe de travail progressiste conservateur sur les services-voyageurs, qui est vraiment la goutte qui fait